



La Libre Belgique

Date : 13/05/2016
 Page : 27
 Periodicity : Daily
 Journalist : Mikolajczak, Charlotte

Circulation : 41962
 Audience : 160850
 Size : 398 cm²

Dangers de la politique du moins-disant

Elles sont les 60 plus grandes entreprises de construction et de génie civil du pays (bâtiments, voiries, ponts, terrassement, dragage...). Elles se nomment CFE, BPC, Bam, Valens, Strabag, Denys, Jan de Nul, etc. Elles ont une association qui leur est propre, l'ADEB, association des entrepreneurs belges de grands travaux, qui, depuis 3 ans, les interroge sur leur moral. Un baromètre particulier puisqu'il concerne surtout un maître d'ouvrage : la Belgique et ses différents niveaux de pouvoirs, fédéraux, régionaux, communaux...

Globalement, la majorité des patrons (56 %) se disent confiants quant au climat socio-économique et à la poursuite de leurs activités pour les trois années à venir (2017-2019). L'an dernier, 68 % se disaient à l'inverse inquiets.

Mais quand on gratte un peu, cette confiance s'étiole. S'ils sont moins préoccupés qu'il y a un an, c'est surtout parce que certains d'entre eux se sont réorientés vers des donneurs d'ordre privés. Car pour ce qui est des investissements publics, c'est la Bérézina. "La moitié des grands patrons juge la vision 'infrastructures' des pouvoirs publics 'très mauvaise", explique Didier Cartage, general manager de l'ADEB. Et un quart la juge 'mauvaise'. Et de pointer des procédures qui s'éternisent, font du surplace ou s'arrêtent purement et simplement. "Oui, il y a un manque de budget et les contraintes d'Eurostat en termes de bilan n'arrangent rien (voir page 28), poursuit-il, mais il y a surtout un manque de plan et... de volonté politique. Et comme la réalisation de telles in-

frastructures dure plus longtemps qu'une législature..."

Autre source de préoccupation : le fait que dans le cadre d'appels d'offres publics, la Belgique continue à privilégier exclusivement la politique du moins-disant, autrement dit le prix, sans envisager aussi la qualité, la sécurité, l'environnement, la responsabilité sociétale... "Ce qui oblige les entreprises à serrer les prix et à avoir recours au détachement", indique Didier Cartage. Autrement dit à du personnel étranger qui perçoit un salaire belge mais dont les cotisations sociales sont payées dans son pays d'origine (Portugal, Pologne...).

-32 %

INVESTISSEMENTS

De 2010 à 2014, les investissements en travaux d'infrastructures ont diminué de 32 %.

-2,67 %

EMPLOIS

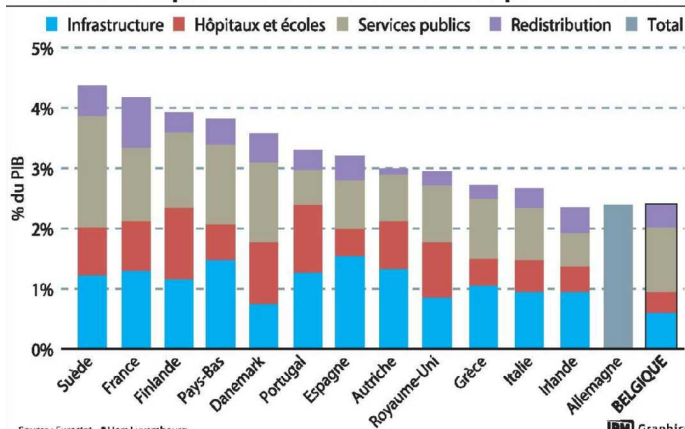
Depuis 2013, le secteur des entreprises de grands travaux ne crée plus d'emploi. Le nombre total de personnes occupées a diminué sur trois ans de 2,67 %.

Au détriment des recettes fiscales

"Le coût horaire moyen d'un ouvrier soumis aux cotisations sociales belges est de 36 euros, contre 25 euros pour un ouvrier détaché de la zone euro." Normal que les entreprises les utilisent : en 2010, le détachement représentait 16 000 équivalents temps plein. L'an dernier, 41 000 ! "A qui profite le crime ? Au pouvoir adjudicateur, oui, mais au détriment des recettes fiscales, du chômage..." Les grandes entreprises de construction n'échappent pas au phénomène : en 3 ans, l'emploi y a reculé de 2,7 %; surtout l'emploi ouvrier (-7,5 %), le nombre d'employés et de cadres étant, lui, en croissance (+7 %). "Car la nature des projets a changé, conclut M. Cartage. Avant, nos membres se consacraient à la seule construction, aujourd'hui, ils s'occupent aussi de la conception, du financement..."

C.M.

Investissements publics dans l'UE 15* au cours de la période 2010-2013



Source : Eurostat * Hors Luxembourg

IPM Graphics

Au cours de la période 2010-2013, les pouvoirs publics belges ont investi en moyenne 2,4 % du PIB ou environ 9 milliards d'euros, soit le pourcentage le plus faible de l'UE-15. De ce montant, 27 % ont été affectés à l'infrastructure, 14 % aux hôpitaux et écoles, 42 % aux services publics et 17 % à la redistribution.



Chiffres clés

► **22°.** Dans le classement mondial du World Economic Forum (WEF) sur la qualité des infrastructures, la Belgique est vingt-deuxième. Une place apparemment acceptable mais en réalité assez médiocre. 22°, c'est 10 places plus bas qu'il y a 10 ans, c'est moins bien que 10 autres pays de l'UE-15, et, surtout, une place peu enviable par rapport à ses proches voisins, les Pays-Bas (5°), la France (10°) ou l'Allemagne (11°).

► **30°.** La qualité des seules infrastructures routières pose problème. Toujours selon le WEF, en dix ans, la Belgique est passée au niveau mondial de la 10° à la 30° place. Dans l'UE-15, elle occupe le 13° rang, tandis que les pays voisins figurent parmi les 7 premiers. *“Or, le réseau autoroutier est parmi les plus denses (58 km par 1 000 km²), indique l'ADEB, derrière les Pays-Bas et le Luxembourg.”*

► **2%.** Pour entretenir correctement une infrastructure, quelle qu'elle soit, il faut lui accorder chaque année entre 1 et 2 % de sa valeur de construction.

► **70%.** Les écoles souffrent aussi d'un manque d'entretien et d'investissement. 26 % des écoles belges ont plus d'un siècle, 70 % ont plus de 45 ans. *“Il faudrait débloquer près de 2 milliards d'euros pour réaliser tous les projets scolaires en attente alors que seuls 60 millions le sont chaque année”,* note l'ADEB.